



HAL
open science

TRANSPHIBIE A L'ECOLE: (IN)ACTIONS CONTRE LES PREJUGES ET LES DISCRIMINATIONS

Arnaud Alessandrin

► **To cite this version:**

Arnaud Alessandrin. TRANSPHIBIE A L'ECOLE: (IN)ACTIONS CONTRE LES PREJUGES ET LES DISCRIMINATIONS. La Revue de Santé Scolaire et Universitaire, 2022. hal-03560183

HAL Id: hal-03560183

<https://hal.science/hal-03560183>

Submitted on 7 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRANSPHIBIE A L'ECOLE : (IN)ACTIONS CONTRE LES PREJUGES ET LES DISCRIMINATIONS

Arnaud Alessandrin est sociologue à l'université de Bordeaux (LACES). Ses travaux portent sur le genre, la santé et les discriminations. Il est l'auteur de « Que faire de nos dégouts ? » avec Brigitte Esteve Bellebeau et Rogelio Esteve (Eclisse, 2021), « Déprivilégier le genre » (Double ponctuation, 2021), « Santé LGBT » avec Johanna Dagorn, Gabrielle Richard, Anastasia Meidani et Marielle Toulze (Bord de l'eau, 2020) ou bien encore « Sociologie des transidentités » (Cavalier Bleu, 2018). Depuis 2019 il est membre du conseil scientifique de la DILCRAH (Délégation Interministerielle de Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et les la Haine LGBTIphobe).

Résumé : Cet article revient, sur la base d'une pratique de formation et d'observation des postures et régimes de légitimations professionnelles, sur les préjugés qui entourent l'accompagnement des mineurs trans à l'école (de la primaire au lycée) et dessine, en les soulevant, des pistes d'amélioration en matière de suivi et de prise en charge de cette population.

Mots clés : genre, élèves, école, transidentité

INTRODUCTION

Discuter de la place des personnes transidentitaires dans les établissements français ne semble pas aller de soi. La rareté des publications en matière -en ce qui concerne les élèves (Richard et Alessandrin, 2019 ; Alessandrin, 2017 ; Dagorn et Alessandrin, 2015) ou bien en ce qui concerne les enseignant.e.s (Alessandrin, 2019), donne le ton d'un sujet sinon tabou, du moins peu investigué par la recherche comme par les préoccupations ministérielles... jusqu'à très récemment ! Mais pourquoi un tel écart entre l'actualité de cette question (harcèlements, médiatisation de parcours de jeunes trans, préoccupation manifeste des jeunes) et le silence qui s'est longtemps fait autour d'elle ? Plusieurs raisons pourront être évoquées -et tel sera l'objet de cet article- mais des antécédents sont toutefois à évoquer. Dès les années 2014, des publications scientifiques indiquent un angle mort dans le couple « genre et école » en France : celui des transidentités (Alessandrin et al., 2014). Pourtant, la même année, une délégation interministérielle en charge de la lutte contre le harcèlement est mise en place par Vincent Peillon, alors ministre de l'Education Nationale (Dagorn 2014). Si la question transidentitaire n'est pas absente des enjeux tels que les chercheurs et chercheuses engagées dans cette mission les définissent (Dagorn et Debarbieux, 2014), elle s'évapore néanmoins dans les rares supports autorisés alors à sortir -on se souviendra entre

autre du sort réservé d'abordé aux ABCD de l'égalité (Gallot, 2018). Il faut très nettement attendre les années 2018-2019 pour que le sujet des mineurs trans revienne sur l'agenda médiatique d'une part, puis politique d'autre part... non sans quelques difficultés. Cet article se propose donc de revenir sur ce qui semble encore composer les freins à une pleine reconnaissance des mineurs trans au sein de l'école française et dessinera, en creux, des pistes d'amélioration en termes d'accompagnement.

1° LA TRANSIDENTITE (CHEZ LES MINEURS) : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Au préalable, il convient peut-être de définir ce qui est ici entendu comme « la transidentité » en ce qui concerne les mineurs. Débutons donc par ce constat : la transidentité a longtemps été une affaire d'adultes (Alessandrin, 2018). Les premiers âges de la vie ne sont évoqués dans la littérature scientifique -médicale pour la plupart- comme les sources d'un « malaise » qu'il convient de tracer afin d'attester de la présence, ou de l'absence, du « syndrome » qu'est l'incongruence de genre. Cette preuve de la transidentité que sont les premières expériences, les premiers sentiments, que le genre de la personne ne correspond pas à ce qui est attendu de son sexe assigné à la naissance, ne provoque pourtant pas d'interrogations de la part des professionnels (de santé comme d'éducation) sur ces jeunes trans. L'enjeu est ailleurs : il s'agit de diagnostiquer une maladie. Mais voilà, le « transsexualisme » d'antan n'est plus la transidentité d'aujourd'hui, et les enjeux sociaux soulevés par les deux termes ne sont pas non plus les mêmes. Au « transsexualisme » des priorités médicales (et bien souvent psychiatriques), aux « transidentités » (qu'il convient d'entendre au pluriel), les horizons d'égalité en droit et en pratique. Si la transidentité se définit aujourd'hui comme la non superposition (partielle ou radicale) entre l'assignation de sexe à la naissance et l'identité de genre intimement vécue par la personne, c'est que de nombreuses déprises ont eu lieu -et il s'agira de les évoquer ultérieurement comme autant de résistances psychiques, ou représentationnelles. Dépsychiatisation et dégenitalisation des parcours d'obtention d'un changement de prénom ou d'état civil¹, reconnaissance de critère de discrimination sur le motif de l'identité de genre et, surtout, médiatisation de cas (sur les réseaux sociaux notamment) faisant passer la question des mineurs trans du silence à la lumière des controverses.

En entrant de plein pied dans des revendications -légitimes- d'accès aux services (notamment éducatifs) et de non-discrimination, les personnes trans interpellent directement les institutions. Et l'institution scolaire n'est pas en reste des critiques qui lui sont adressées : absence de politique globale ou de politique d'établissement en matière de lutte contre la transphobie -qui devient un critère en droit dès 2016 (Alessandrin XX)- ; absence de formation initiale ou continue sur cette question, décrochage des élèves trans, problématiques de santé scolaires récurrentes...²

¹ Pour tous les éléments relatifs aux changements à ces dernières années lire : Emmanuel Beaubatie, Transfuges de sexe, La découverte, 2021.

² Depuis le début de ce texte nous parlons de jeunes trans, mais ce terme parapluie peut renvoyer à d'autres appellations comme non-binaires ou gender fluid....

Nous le voyons bien, lorsque nous parlons d'école et de transidentité, nous évoquons donc des enjeux classiques de citoyenneté.

II° TRANSIDENTITES ET ECOLE : QUELS FREINS OBSERVE-T-ON ?

Si l'accueil des mineurs trans est tant discuté au moment où s'écrivent ces lignes (octobre 2021) c'est qu'une circulaire de l'éducation nationale vient encadrer l'accueil des mineurs trans dans les établissements scolaires français³. Cette circulaire, attendue de longue date par les personnes concernées et par les adultes encadrants, vient combler un manque criant puisqu'en l'absence de textes directifs, les chef.fe.s d'établissements, les CPE u les infirmière.e.s scolaires ne pouvaient que s'appuyer sur des textes luttant contre le harcèlement, les discriminations et les injures ; c'est-à-dire sur le code pénal qui, au demeurant, ne se prononce pas sur les modalités d'accueil de ces jeunes. S'il conviendra de discuter de la portée de cette circulaire (qui, en faisant porter sur les parents la responsabilité relative à un accord de modification de prénom ou de toute modalité de transition dans l'enceinte de l'établissement, ne répond pas aux urgences des enfants pour lesquels aucun des deux parents n'accepte la démarche de transition) il faut tout autant souligner les nombreuses représentations qui, aujourd'hui encore, parsèment les parcours scolaires trans d'écueils importants. Comme le souligne la recherche « SANTE LGBT », plus de 8 mineurs trans sur 10 déclarent avoir subi une expérience scolaire « négative » ou « très négative » (Alessandrin et al, 2020). Limitation d'accès aux services tels que les toilettes ou la cantine, le CDI ou les vestiaires ; harcèlement et cyber-harcèlement, non intervention des adultes encadrants, non reconnaissance du prénom et du prénom choisi, programme scolaires inadaptés : des multiples points sont apportés par les témoignages recueillis lors de cette enquête. Mais aux côtés de ces discriminations relatés, ce sont des représentations qui perdurent. Revenons sur quelques-unes d'entre elles.

2.1 L'externalisation des questions trans au monde médical

En tant qu'elle fut psychiatisée, la question trans demeure dans bien des esprits une question médicale, dont le traitement le plus absolu se limite aux professionnels de santé. Les témoignages disponibles et ceux recueillis lors de nombreuses formations donnent une indication pourtant très contrastée de ce geste qui consiste à, d'abord, traiter les demandes de façon médicales. En effet pour de nombreux jeunes trans, leur identité ne relève pas de la maladie et le recours à la psychiatrie (ou à la psychologie) pour valider cette dernière est vécue comme très pathologiant. « Vous iriez voir un psychiatre pour savoir si vous êtes une femme vous ? » rétorque une jeune fille trans à son infirmière scolaire durant un atelier de sensibilisation aux questions de genre. Pour de nombreux parents également, cette étape de validation par la médecine, si elle peut être demandée, fait consister des préjugés selon

³ MENJS – DGESCO ; Circulaire du 29-9-2021. Circulaire intitulée : « Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire ».

lesquels leur enfant est bel et bien « atteint d'un syndrome ». Ce vocabulaire de la maladie, ou du trouble plutôt, s'il revêt une dimension de reconnaissance pour certains parents comme pour certains jeunes, n'en demeure pas moins stigmatisant. Et l'école, avec les cas de nombreux autres diagnostics posés sur les élèves, connaît bien cette tension entre reconnaissance et stigmatisation.

2.2 Effet de mode, phase oppositionnelle ou influence américaine : la minimisation des demandes transidentitaires

Une autre pratique et les représentations qui y sont associées relèvent plutôt d'une minimisation des demandes des jeunes trans, ou d'une relativisation. Trois arguments principaux apparaissent dans la bouche des professionnel.le.s. D'une part une référence à l'instabilité propre à la jeunesse, mais également à des phases dites oppositionnelles. « C'est ça les adolescents, ça teste les limites » invoque une CPE. On remarquera à cet égard un traitement différencié entre les élèves transgenres et les autres : pour les premiers, un recours aux explications d'instabilité ou d'immaturation ; pour les autres l'identité de genre (être une fille ou un garçon) n'est d'une part pas questionnée, d'autre part fortement encouragée. L'autre explication mobilisée par les adultes encadrants (comme par les parents d'ailleurs) relève de la mode : dès lors, s'il s'agit d'une mode, il s'agit également de quelque chose de non essentiel, d'un passage, auquel il convient de ne pas apporter trop d'importance. Enfin, un dernier registre apparaît : celui de l'influence des séries, des stars ou des théories américaines. Il avait déjà été analysé ce même recours argumentatif lors des oppositions aux ABCD de l'égalité, à la ladite « théorie du genre », et il semblerait bien que les mêmes logiques s'appliquent en direction des demandes des mineurs trans.

2.3 Ne pas savoir quoi faire ou penser mal faire : dégonfler les craintes

Pour beaucoup de professionnel.le.s il s'agit avant tout de ne pas mal faire, voir même de bien faire. Mais bienveillance et bien-être n'étaient pas similaires, il se peut que des pratiques jugées protectrices par les adultes ne soient pas totalement analysables sous ce prisme. Pensons notamment aux craintes de faire se cristalliser une identité trans chez des enfants en formation identitaire ou bien encore aux craintes relatives aux prises d'hormones ou aux bloqueurs hormonaux (des stoppeurs de puberté) proposés par certains protocoles de soins français. Étrangement, là encore, faire consister des identités femmes ou hommes aux élèves cisgenre ne semble pourtant embarrasser personne. Tout aussi étrangement, proposer aux femmes filles ayant leurs règles précocement des bloqueurs de pubertés ne panique pas trop non plus les soignant.e.s. Mais la figure des jeunes personnes trans apparaît à ce point comme exceptionnelle que des logiques de prévention lui sont appliquées.

2.4 L'école, l'élève trans et... ses parents

Enfin, un dernier point nécessite d'être éclairé : le rôle des parents dans ce qui est encore trop souvent présenté comme une dualité « enfants / école ». Dans ce cadre précis, et si beaucoup de parents s'acheminent vers une acceptation ou un accompagnement, de nombreux autres adoptent des positions sinon de frilosité, du moins d'incompréhension, parfois même de violence à l'égard de leurs enfants. La circulaire susmentionnée revient sur le fait que les deux parents doivent s'accorder sur les changements opérés par leur enfant sans quoi l'école ne pourrait intervenir. L'embarras reste donc intact car entre malaise de l'enfant, mal être scolaire et refus des familles, où se situent les professionnel.le.s de l'éducation ? De ce point de vue, le recours aux associations peut être envisagé. Une double question se pose alors : comment convaincre les parents d'accompagner l'enfant et est-ce que tous les établissements seront prêts à ne pas se réfugier derrière les refus des parents pour ne pas changer leurs pratiques ? Dans cette situation, le bien être de l'élève doit être au centre des préoccupations, et les mesures relatives aux droits de l'enfant, en matière de préservation de la vie privée, de dignité de la personne, de droit à l'éducation et à l'absence de harcèlement et de discrimination demeurent. On remarque alors combien le chemin est étroit entre la reconnaissance par les textes et la pratique au quotidien des professionnel.le.s.

CONCLUSION : VERS UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES TRANS.

Il est à espérer que les préjugés et les stéréotypes qui s'abattent sur les jeunes personnes trans s'amoinissent. Mais dans l'hypothèse plus que certaine d'un effilochage lent, les politiques d'accompagnement doivent être plus pressantes encore. Marginalisées ou ridiculisées, ces questions sont pourtant d'une actualité réelle. Il faudra donc encore compter sur le bénévolat d'associations et sur les bonnes volontés éparses encore quelques temps avant, qu'enfin, les mineurs trans entrent pleinement dans le champ d'une citoyenneté assurée.

BIBLIOGRAPHIE

Alessandrin Arnaud et al., *Santé LGBT*, Bord de l'eau ed. 2020.

Alessandrin Arnaud, «Le bricolage identitaire des enseignant.e.s trans», in Alessandrin, Arnaud (dir.), *Actualité des trans studies*, Editions des archives contemporaines, France, pp : 69-77.

Alessandrin Arnaud et Johanna Dagorn, « La santé des LGBTI à l'école », *L'école des parents*, 627, Septembre 2018

Alessandrin Arnaud, *Sociologie des transidentités*, Cavalier Bleu, 2018.

Alessandrin Arnaud, « Enfants trans, quel accompagnement ? », *Santé Scolaire et Universitaire*, vol.7, n.41, mai-juin 2017.

Alessandrin Arnaud, « La transphobie en France », *Cahiers du genre*, n°60, p. 193-211, 2016

Alessandrin Arnaud et al., « Tableau noir : les transidentités et l'école » (dir.), *Les cahiers de la transidentité*, vol.4, 2014.

Beaubatie Emmanuel, *Transfuges de sexe*, La découverte ed., 2021.

Dagorn Johanna et Alessandrin Arnaud, « Être une fille ou un.e LGBT au collège et au lycée », *Le sujet dans la cité*, n°6, p. 38-49. 2015.

Dagorn Johanna, « Les ABCD de l'égalité : un outil adapté et efficace », in *Pour en finir avec la fabrique des garçons* (Ayrat S., Raibaud Y., dir), pp : 231-235, 2014.

Debarbieux Eric et Dagorn Johanna, « Les transidentités et l'école : une volonté politique ? », *Cahiers de la transidentité*, pp : 23-27, 2014.

Gallo, Fanny et Gaël Pasquier, « L'école à l'épreuve de la 'théorie du genre' : les effets d'une polémique. Introduction », *Cahiers du Genre*, vol. 65, no. 2, 2018, pp. 5-16.

Richard Gabrielle, *Hetero l'école ?*, Remue menage ed. 2020.

Richard Gabrielle et Alessandrin Arnaud, « Politiques éducatives et expériences scolaires des jeunes trans : une comparaison franco-qubécoise ». *Genre, sexualité & société* [en ligne], 2019.